



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JANVIER 2020 ET COMITÉ DES ÉTATS ÉTRANGERS DE L'AFD DU 29 JANVIER 2020

APPROBATION DE QUATRE NOUVEAUX PROJETS

Quatre projets ont été approuvés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2020 ainsi que par le Comité des États étrangers de l'AFD du 29 janvier 2020 pour un montant total de 156,3 millions d'euros.

Les représentants des directions générales de l'Outre-mer, du Trésor et de la Mondialisation ont présenté au Conseil d'administration le rapport d'activité du Comité des évaluations de l'AFD pour l'année 2019. Ce comité composé de personnalités qualifiées extérieures à l'AFD ainsi que de représentants d'administrations a pour mandat de s'assurer de la qualité des évaluations et de la pertinence de leur programmation annuelle. Ils ont salué les efforts réalisés pour monter en puissance sur les évaluations des projets de l'AFD, tant d'un point de vue quantitatif (50 % de projets achevés dès 2020) que qualitatif. La programmation 2020 des évaluations à champ large s'inscrit bien dans le cadre des thématiques stratégiques de l'AFD, en cohérence avec les priorités définies par le CICID et le plan d'orientation stratégique de l'AFD. Les administrateurs ont été particulièrement intéressés par l'évaluation participative de la politique d'évaluation de l'AFD qui sera lancée dans les mois à venir, laquelle intégrera des bailleurs de fonds, des bénéficiaires et des opérationnels de terrain. Cette évaluation aura vocation à nourrir, en 2021, l'élaboration d'une politique d'évaluation du groupe AFD.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a également nommé la nouvelle présidente du Comité des évaluations pour la période 2020-2021, Madame Katia Horber-Papazian, universitaire de Lausanne, experte en évaluation de politiques publiques.

Le Conseil d'administration s'est vu présenter le plan d'activité du groupe AFD pour l'année 2020. 2020 marquera une stabilisation du niveau d'engagements du groupe AFD à 13,4 milliards d'euros. Le groupe AFD se donne pour objectif d'atteindre 11 milliards d'euros de signatures en 2020, matérialisant la croissance de ses engagements au cours des trois dernières années et 8,5 milliards d'euros de versements. En lien avec son objectif d'être 100 % accord de Paris, le groupe AFD contribuera au premier semestre 2020 à construire un positionnement fort sur le nexus Climat/Biodiversité dans la perspective de la COP 15 de Kunming. L'ensemble du Groupe visera à mobiliser des financements au-delà des financements propres de l'AFD par l'augmentation des délégations de fonds.

Le Conseil d'administration a également pris connaissance de la nouvelle feuille de route stratégique de Proparco 2020-2022, qui s'inscrit dans les grandes priorités du plan d'orientation stratégique du groupe AFD. Cette stratégie réaffirme la priorité de Proparco d'augmenter significativement ses impacts sur le développement et sur l'atteinte des ODD. L'objectif est de doubler les impacts sur les trois années à venir par rapport à la période 2016-2018. Pour ce faire, Proparco cherchera à renforcer la mobilisation des acteurs privés afin d'orienter les flux de financements privés vers les objectifs de développement durable.

Proparco contribuera par ailleurs à l'émergence des acteurs et des marchés de demain, notamment dans les zones les plus fragiles. Ces principaux objectifs s'accompagnent de priorités opérationnelles contribuant aux orientations stratégiques du Groupe AFD : le financement du climat, l'inclusion financière, le financement des TPE et PME, le continent africain et une approche volontariste dans les zones fragiles.

Les financements suivants ont été approuvés :

PROJET : Projet d'appui à l'irrigation dans le sud d'Haïti

Pays : Haïti

Secteurs : agriculture développement rural

Montant du financement : subvention de 13 millions d'euros

Le projet vise à réhabiliter les infrastructures hydro-agricoles de 6 petits périmètres (1500 ha en tout) du département du Sud, situés dans la plaine d'Aquin et la plaine des Cayes, cette dernière représentant l'une des principales plaines agricoles du pays. Ces réhabilitations tiendront compte d'usages variés de l'eau avec des aménagements prévus pour des usages domestiques (puisage, lessive, abreuvement) et la bonne circulation des riverains. Ce projet prolonge le projet SECAL (2012-2019) ce qui permettra de poursuivre les actions de renforcement de la Direction départementale du département du Sud (DDAS) et d'appui aux institutions locales, mais surtout il confortera les acquis et consolidera la structuration des irrigants et, au-delà, du tissu économique dans deux zones fortement impactées par l'ouragan Matthew de 2016.

PROJET : ACE Impact

Pays : Bénin

Secteurs : éducation – enseignement supérieur

Montant du financement : prêt de 10 millions d'euros

Dans le cadre du programme régional ACE Impact (*Africa Centers of Excellence*), le projet permettra le financement au Bénin de deux centres d'excellence et d'une école polytechnique. À travers un mécanisme incitatif de décaissements sur résultats, il vise à stimuler les capacités de formation et de recherche de haut niveau, développer l'impact de la recherche sur le développement économique et social et favoriser une gouvernance ainsi qu'une soutenabilité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

PROJET : Programme Route des Chefferies

Pays : Cameroun

Secteur : industries culturelles et créatives

Montant du financement : subvention de 2 millions d'euros

Le projet vise la valorisation, la conservation et la promotion du patrimoine culturel, naturel et créatif de l'ouest du Cameroun en tant que vecteur de développement touristique et économique de la région. La sauvegarde des savoir-faire traditionnels et l'amélioration des débouchés pour les artisans sont des objectifs forts du projet.

PROJET : Troisième phase du financement du programme « Développement de l'éducation, de la formation, de l'insertion des jeunes »

Pays : Côte d'Ivoire

Secteur : éducation

Montant du financement : prêt de 131,3 millions d'euros

Ce prêt permettra de financer la troisième phase du programme « Développement de l'éducation, de la formation, de l'insertion des jeunes », en continuité et en complémentarité des deux premières phases financées. Ce programme contribuera à réduire la pression démographique scolaire via la construction de 58 collèges en zone périurbaine accompagnée d'un dispositif de formation continue des enseignants, à améliorer l'enseignement des sciences à partir de la réhabilitation du lycée scientifique à Yamoussoukro, à améliorer l'apprentissage informel agricole et rural dans le département de Botro, et à développer les capacités et renforcer la professionnalisation des filières supérieures d'ingénieurs à Yamoussoukro et de valorisation des ressources naturelles à Korhogo.